PRESS RELEASE
Council of Europe
Commissioner for Human Rights

T +33(0)388413538 www.commissioner.coe.int press.commissioner@coe.int

Ref. CommDH 014(2012)

Les Roms et les Gens du voyage subissent un racisme flagrant dans l'Europe d'aujourd'hui

Bruxelles, 27/02/12 – « Dans nombre de pays européens, les Roms et les Gens du voyage sont toujours privés de droits de l'homme essentiels et souffrent d'un racisme flagrant. Ils restent nettement défavorisés par rapport aux autres groupes en matière d'éducation, d'emploi, d'accès à un logement décent et de santé. Leur espérance de vie moyenne est plus courte et leurs taux de mortalité infantile sont plus élevés que ceux d'autres groupes », a déclaré le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, en publiant aujourd'hui le rapport intitulé « Les droits de l'homme des Roms et des Gens du voyage en Europe ».

Ce rapport est le premier à donner un aperçu complet de la situation des droits de l'homme des Roms et des Gens du voyage dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Les Roms et les communautés minoritaires apparentées constituent la minorité la plus nombreuse et la plus vulnérable d'Europe.

Il ressort du rapport que l'antitsiganisme continue d'être répandu. Des dirigeants publics, des médias et des groupes extrémistes actifs sur internet ont ouvertement tenu un discours de haine à l'encontre des Roms et des Gens du voyage. Dans certains cas, ces propos ont été interprétés comme un encouragement à des actes violents.

« Ce climat enferme les Roms et les Gens du voyage dans une logique d'inégalité, d'exclusion, de ségrégation et de marginalisation. Les élus doivent donner l'exemple en respectant et en défendant les droits de l'homme de chacun. »

Le rapport s'intéresse à des thèmes spécifiques, tels que l'antitsiganisme ; la violence raciste ; le comportement des forces de l'ordre et des autorités judiciaires ; les stérilisations forcées et le retrait d'enfants de la garde de leurs parents biologiques ; les droits économiques et sociaux ; l'apatridie et la liberté de circulation. Le rapport souligne également l'importance de développer la participation des Roms et des Gens du voyage à la vie publique et aux processus décisionnels.

« Le problème de l'apatridie et de l'absence de documents personnels, qui touche des milliers de Roms en Europe, est l'un de ceux qui appellent une action urgente et déterminée, car ces personnes sont privées de droits essentiels, tels que l'éducation, les soins de santé, l'assistance sociale et le droit de vote. »

Dans le rapport sont mentionnées un certain nombre de mesures concrètes qui pourraient être prises par les gouvernements ; par exemple, il serait souhaitable de donner à la police une formation ciblée pour prévenir les comportements répréhensibles, de mettre fin à la ségrégation dans le système scolaire et d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants des communautés de Roms et de Gens du voyage. Le Commissaire recommande aussi de créer des « commissions de vérité » – une initiative qui, dans l'idéal, devrait être européenne – pour établir les faits historiques concernant les atrocités commises contre le peuple rom.

« J'espère que ce rapport favorisera un débat constructif sur les politiques à l'égard des Roms et des Gens du voyage en Europe et en particulier sur ce qu'il conviendrait de faire afin de mettre un terme à la discrimination et la marginalisation dont ils souffrent et de faciliter leur intégration sociale. »

Un résumé du rapport est également disponible en français et romani.

Lien vers la page web thématique du Commissaire sur les droits de l'homme des Roms et des Gens du voyage

Contact presse au bureau du Commissaire :
Anki Wood, +33 (0)6 61 14 78 35 ; anki.wood@coe.int
Suivez le Commissaire sur Twitter

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution non judiciaire indépendante au sein du Conseil de l'Europe; sa mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres de l'Organisation. Il est élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le Commissaire en exercice, M. Thomas Hammarberg, a pris ses fonctions le 1er avril 2006